

# CENTRE D'INTERVENTION SUR L'INCONDUITE SEXUELLE

Rapport d'étape  
1<sup>er</sup> janvier – 30 juin 2016



HONNEUR RESPECT SOUTIEN  
CONFIDENTIEL SOINS DROITS  
PERSONNES ÉDUCATION COMPRÉHENSION  
GENRE CROYANCES CHANGEMENT SOLDATS RÉFLEXION  
LIGNES DE FRONT COMPASSION MOYENS SOCIAUX  
BON SENS EGO GROUPE DE PAIRS SOCIÉTÉ  
FEMME HOMME

## Sommaire

Le Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle (CIIS) a été mis rapidement sur pied en septembre 2015 en tant qu'élément clé de l'opération HONOUR du chef d'état-major de la défense. Le CIIS offre des services de soutien confidentiels, de l'information, et facilite l'accès à des services aux membres des Forces armées canadiennes (FAC) subissant ou affectés par des comportements sexuels inappropriés. Le CIIS relève du sous-ministre de la Défense nationale et, bien qu'il soit une organisation distincte des FAC, le CIIS doit répondre aux besoins des membres des FAC. Le présent rapport de situation est une mise à jour sur le CIIS, les services de soutien offerts aux membres des FAC depuis sa mise sur pied, ses réussites entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2016, et présente un aperçu des étapes à venir. Au cours de la période de rapport visée, 262 personnes ont communiqué avec le CIIS. De ce nombre, 204 ont déclaré être membres des FAC. Les personnes affectées par une inconduite sexuelle peuvent appeler ou envoyer un courriel plus d'une fois avant de parler directement de l'incident ou de son impact, et le contact initial peut mener à des suivis. Chaque communication avec le CIIS compte pour un contact. Il y a donc eu 306 contacts avec ces 204 membres des FAC. Bien que le mandat du CIIS vise à offrir du soutien aux membres des FAC, tous les courriels et appels sont répondus, qu'ils soient ou non, membres des FAC. Les personnes qui ne sont pas membres des FAC reçoivent également de l'information sur le soutien qui leur est disponible.

Pendant la période visée dans le présent rapport, le CIIS a défini son service central comme un service de counseling de soutien, c'est-à-dire une approche centrée sur la personne visant à offrir un service sécuritaire et confidentiel permettant de discuter des problèmes, de valider les émotions et de recevoir l'aide nécessaire pour faire des choix éclairés. Grâce aux services du CIIS, de nombreux membres des FAC ont pu signaler un incident et recevoir de l'aide pour la toute première fois. Le Centre est le seul à offrir de l'aide en garantissant l'anonymat des membres et sans obligation de faire un rapport à la chaîne de commandement ou de déposer une plainte officielle à la Police militaire.

Le CIIS a également établi des partenariats internes avec la Police militaire, les Services de santé et l'Aumônerie afin de surmonter certains des obstacles empêchant les membres des FAC d'obtenir l'aide dont ils ont besoin et faciliter la liaison des membres avec les services qui répondent à leurs besoins particuliers. L'établissement d'un point de contact unique pour le CIIS et ses membres avec un officier de liaison de la Police militaire (OLPM) s'est avéré un moyen efficace de garantir que les membres qui souhaitent obtenir plus d'information au sujet des processus de signalement peuvent s'informer avant de mener une enquête officielle. D'ailleurs, 18 des 31 membres qui ont demandé à parler avec l'OLPM ont décidé de déposer une plainte officielle au sujet d'une infraction d'ordre sexuelle.

En raison de la complexité des services offerts aux FAC, de l'étendue de la région géographique à couvrir et des fuseaux horaires multiples, le Centre a prolongé ses heures d'ouverture. Le Centre est maintenant ouvert de 7 h à 20 h, heure normale de l'Est, afin de faciliter l'accès aux militaires. Puisque le Centre atteindra sa maturité opérationnelle en juillet 2017, les 11 mois qui restent seront cruciaux pour consolider et

élargir sa structure en consultation avec les FAC. Ce travail de base est essentiel pour que le Centre s'acquitte de son mandat visant à répondre aux besoins des membres des FAC affectés par l'inconduite sexuelle et à contribuer à l'initiative de l'opération HONOUR.

## Table des matières

<b>Contexte</b> .....	4
Introduction .....	4-5
<b>Mandat actuel</b> .....	5
<b>Appui aux membres des Forces armées canadiennes</b> .....	6-7
Motif de la communication.....	8
Profil des FAC.....	8-10
Aide à la chaîne de commandement.....	11
<b>Réussites majeures : Ce qui a été fait</b> .....	11
Heures d'ouverture.....	11
Counseling de soutien.....	11-12
Accès facilité.....	12
Officier de liaison de la Police militaire.....	13
Réseaux.....	13-14
<b>Enjeux et tendances</b> .....	14
Obstacles au signalement et/ou à la recherche de soins.....	14-15
Harcèlement.....	16
Observations.....	16-17
<b>Transition du CIIS</b> .....	17-18
Modèle organisationnel et personnel.....	18-19
Système de gestion des cas.....	19
Gouvernance.....	19-20
<b>Promotion et sensibilisation</b> .....	20
Promotion.....	20
Visites de bases et briefings.....	21
<b>Initiatives futures et considérations essentielles</b> .....	22
<b>Accent sur l'évolution du modèle opérationnel</b> .....	22
Services liés au mandat.....	22
Modèle opérationnel.....	22
<b>Stratégie générale de communication et de sensibilisation</b> .....	22-23
<b>Rapports sur le rendement</b> .....	23
<b>Conclusion</b> .....	23-24

## Contexte

### Introduction

Comme les médias l'ont fait remarquer au cours des derniers mois, l'inconduite sexuelle est un problème social et son impact est répandu. L'importance du problème de la violence sexuelle et du harcèlement sexuel est irréfutable, que ce soit dans les divers services en uniforme, dans des collèges et universités ou dans divers métiers, entreprises ou lieux de travail. Le problème est inacceptable. Au cours des douze derniers mois, les Forces armées canadiennes (FAC), en réponse au rapport de la responsable de l'examen externe (REE)<sup>1</sup> et en partenariat avec le Ministère de la Défense nationale, ont pris des mesures sans précédent pour remettre en question les attitudes, les comportements et les mythes qui normalisent la violence sexuelle et le harcèlement sexuel.

Le CIIS a officiellement ouvert ses portes le 15 septembre 2015 en tant qu'élément clé de l'opération HONOUR des FAC, une initiative à l'échelle de l'organisation lancée par le chef d'état-major de la Défense (CEMD) le 20 août 2015 visant à éliminer les comportements sexuels inappropriés<sup>2</sup>. L'ouverture du CIIS a été accélérée. Le centre a reçu le mandat d'offrir du soutien aux membres des FAC subissant ou affectés par des comportements sexuels inappropriés.

Le CIIS offre des services de soutien confidentiel initial par téléphone ou par courriel sous la forme de counseling de soutien, d'information sur les ressources existantes et sur les procédures disponibles et facilite l'accès aux services grâce à son solide réseau de partenaires internes et externes. Bien qu'il soit complémentaire des autres services existant au sein des FAC, le CIIS se distingue parce qu'il se concentre sur la prestation de counseling de soutien exclusivement dans le domaine de l'inconduite sexuelle et qu'il offre aux membres la possibilité de rester anonymes et d'obtenir de l'aide confidentielle, sans obligation de rapporter à la chaîne de commandement ou à la Police militaire. Pour certains militaires qui pourraient n'avoir jamais eu recours aux autres services disponibles en raison d'un ensemble d'obstacles, réels ou perçus, le CIIS est un moyen d'accéder à du soutien ou à de l'information supplémentaire,

Le CIIS, aussi appelé « le Centre » dans le présent rapport, a été établi dans le cadre d'une réponse générale des FAC visant à s'attaquer au problème de l'inconduite sexuelle dans ses rangs. Il s'agit d'une ressource dédiée principalement conçue pour appuyer les victimes<sup>3</sup>, mais qui sert aussi à la chaîne de commandement et aux

---

<sup>1</sup> L'ancien juge en chef Marie Deschamps a reçu le mandat d'examiner les politiques, les procédures et les programmes des FAC en matière de harcèlement sexuel et d'agression sexuelle, y compris de vérifier s'ils sont correctement mis en œuvre. Le rapport a été publié le 30 avril 2015.

<sup>2</sup> Les comportements sexuels et inappropriés comprennent, sans s'y limiter, les actions qui perpétuent les stéréotypes et façons de penser qui dévaluent les membres en fonction de leur sexe, leur sexualité ou leur orientation sexuelle, les termes ou les blagues inacceptables, l'accès à du matériel à caractère/connotation sexuelle au travail ou sa distribution et publication, des remarques sexuelles offensantes, l'exploitation de rapports de pouvoir en vue d'activités sexuelles, les demandes de nature sexuelle indésirable, l'abus verbal à caractère/connotation sexuelle, la publication d'une image intime d'une personne sans son consentement, le voyeurisme, les actes indécents, l'interférence sexuelle, l'exploitation sexuelle et l'agression sexuelle.

<sup>3</sup> Tout en sachant que « victime » est un terme imparfait pour désigner ceux qui ne s'identifient pas de cette façon, ou qui préfèrent le terme « survivant », le terme « victime » est employé dans le présent rapport au sens le plus large possible pour désigner les personnes ayant été la cible de comportements sexuels inappropriés et/ou ayant directement fait l'expérience de

témoins cherchant à obtenir des conseils liés à l'inconduite sexuelle en toute confidentialité. Le CIIS a été mis rapidement en place en tant que centre de soutien afin de répondre aux besoins des membres des FAC, et il devrait atteindre sa maturité opérationnelle en juillet 2017.

Bien que le présent rapport à l'intention du sous-ministre porte sur les activités réalisées du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016, il présente également les données de la période du 15 septembre au 31 décembre 2015. Pour la période de déclaration actuelle, le présent rapport donne de l'information sur les services de soutien offerts par le Centre aux membres des FAC, les réussites clés liées au développement des initiatives de soutien des victimes, le développement du modèle opérationnel du Centre et les activités visant à s'assurer que les membres connaissent la totalité de ses services. Le présent rapport indiquera également les initiatives futures et les considérations essentielles pour définir les opérations du CIIS lorsqu'il aura atteint sa maturité opérationnelle.

## **Mandat actuel**

La mission du CIIS est d'offrir du soutien aux membres des FAC victimes de comportements sexuels inappropriés et les aider à faire des choix éclairés sur les services existants et les ressources disponibles permettant de répondre à leurs besoins individuels. Les membres des FAC comprennent (en date du 17 août 2016) :

- les membres de la Force régulière (65 946),
- les membres de la Première réserve (26 499),
- les membres de la Réserve supplémentaire (8 926),
- les membres du Service d'administration et d'instruction pour les organisations de cadets (7 533), et
- les Rangers canadiens (4 984).

En plus d'offrir du soutien aux victimes, le Centre conseille les FAC sur la nature des comportements sexuels inappropriés et leur impact sur les personnes afin d'aider à l'éducation et la formation ainsi qu'à l'élaboration des politiques. Ainsi, le CIIS, en recueillant et en partageant des données anonymes sur les problèmes et les tendances, influence et contribue au changement de culture au sein des FAC.

De plus, le CIIS fait la promotion de son mandat et de ses services en vue d'informer et d'encourager les personnes affectées par l'inconduite sexuelle à nous contacter et d'accéder aux services de soutien qui répondent à leurs besoins. Cela donne également au CIIS l'occasion de recevoir de la rétroaction de la part des membres des FAC.

---

comportements sexuels inappropriés. Il comprend ceux qui ont communiqué initialement pour discuter de leur expérience jusqu'à ceux qui ont signalé des agressions sexuelles.

## Appui aux membres des Forces armées canadiennes

La raison d'être du CIIS est d'offrir du soutien aux membres des FAC affecté par des comportements sexuels inappropriés. L'inconduite sexuelle sous toutes ses formes est traumatisante pour la majorité des gens. Les personnes affectées par l'inconduite sexuelle, dépendant de leur niveau de trauma, peuvent éprouver des difficultés évidentes lorsque vient le temps de parler de l'incident et de ses impacts. Ils contactent souvent le Centre plus d'une fois avant de se sentir à l'aise et d'avoir suffisamment de confiance pour parler de ce qu'ils ont vécu. La discussion initiale avec les conseillers du CIIS peut mener à un suivi. Chaque communication avec le CIIS est répertoriée comme un *contact* séparé.

Du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 30 juin 2016, 262 personnes ont contacté le CIIS, dont 204 (78 %) ont déclaré être membres des FAC. Ces 204 membres des FAC ont communiqué avec le CIIS pour un total de 306 fois, soit 220 appels téléphoniques et 86 courriels.

Le tableau 1 indique le nombre total de personnes qui ont contacté le CIIS depuis son ouverture, ainsi que les six mois de la période visée.

**Tableau 1 : Nombre total de personnes ayant communiqué avec le CIIS  
(du 15 septembre 2015 au 30 juin 2016)**

	Clientèle	1 <sup>re</sup> période visée	2 <sup>e</sup> période visée	Total
		15 septembre – 31 décembre 2015	1 <sup>er</sup> janvier – 30 juin 2016	
Personnes	Militaires	156	204	360
	Autres	48	58	106
	Total	204	262	466

### Définitions

*Personnes* : Individus ayant communiqué avec le CIIS par téléphone ou par courriel.

*Autres* : personnes qui n'ont pas indiqué être membres des FAC, y compris les employés civils du MDN, les anciens membres des FAC, les vétérans et les membres de la famille de militaires.

Le tableau 2 indique le nombre total des contacts (entrant et sortant) depuis l'ouverture du Centre.

**Tableau 2 : Nombre total de contacts avec le CIIS  
 (du 15 septembre 2015 au 30 juin 2016)**

	Clientèle	1 <sup>re</sup> période visée	2 <sup>e</sup> période visée	Total
		15 septembre au 31 décembre 2015	1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016	
<b>Contact</b>	Militaires	186	306	492
	Autres	60	91	151
	Total	246	397	643

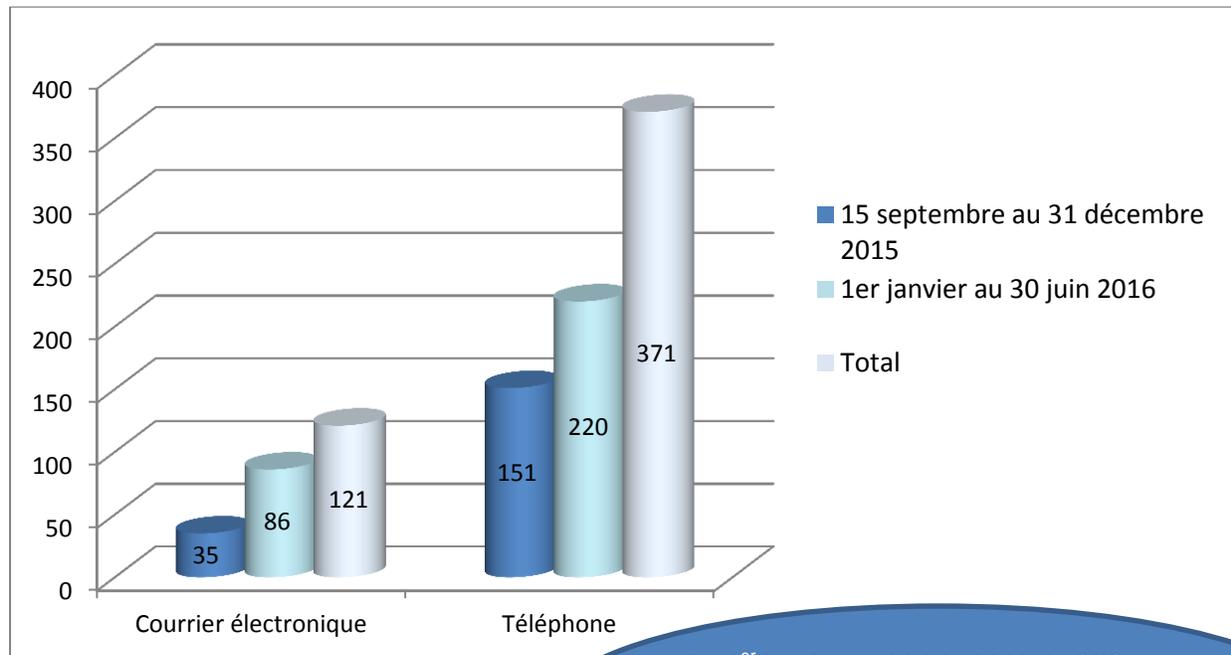
*Définitions*

*Contact : Une interaction entre une personne et un conseiller du CIIS.*

*Remarque : Comme les personnes peuvent rester anonymes, il pourrait y avoir une marge d'erreur, car certaines d'entre elles pourraient communiquer avec le Centre plus d'une fois de façon anonyme, sans indiquer qu'elles ont déjà communiqué avec le CIIS.*

La figure 1 indique la façon dont les membres communiquent et interagissent avec le CIIS.

**Figure 1 : Mode de contact – Membres des FAC (du 15 septembre 2015 au 30 juin 2016)**



Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016, le CIIS a reçu 60 % des appels et des courriels entre 10 h et 14 h 59 (HNE), du lundi au vendredi.

Motif de la communication

Les membres des FAC communiquent avec le CIIS pour diverses raisons liées à l'inconduite sexuelle. Une personne pourrait communiquer avec le CIIS pour plus d'un motif. Pour cette raison, les chiffres du tableau 3 ne correspondent pas au nombre des membres des FAC. Les militaires qui ont appelé pourraient ne pas avoir personnellement vécu le problème (ou avoir été directement affectés). Il pourrait s'agir de collègues ou de membres de la chaîne de commandement de la personne affectée. La section sur le Profil des FAC ainsi que le tableau 4 et figure 2 indique de façon plus précise le nombre de membres des FAC directement affectés.

**Tableau 3 : Cumulatif des motifs de communication - Membres des FAC  
 (du 15 septembre 2015 au 30 juin 2016)**

Motif de la communication	1 <sup>re</sup> période visée	2 <sup>e</sup> période visée	Total
	15 septembre au 31 décembre 2015	1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016	
Harcèlement sexuel	29	59	88
Agression sexuelle	34	46	80
Comportement sexuel inapproprié	13	45	58
Demande d'information	74	52	126
Non lié à un comportement sexuel inapproprié	*	21	21
Abus de pouvoir	*	3	3
Autre infraction sexuelle	*	3	3

\* Information non saisie pendant la période visée.

Noter que les personnes pourraient avoir communiqué avec le CIIS pour plus d'une raison.

Profil des FAC

Comme il est indiqué dans le tableau 4 ci-dessous, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2016, 204 personnes ayant contacté le Centre ont déclaré être membres des FAC. De ce nombre, 112 étaient des hommes, et 92 étaient des femmes. Des

204 membres des FAC, 68 ont indiqué avoir été directement affecté par des comportements sexuels inappropriés : 55 femmes et 13 hommes.

La figure 2 ci-dessous montre que des 55 femmes, 28 ont communiqué avec le CIIS pour un incident lié au harcèlement sexuel, 18 pour des agressions sexuelles et 9 pour d'autres comportements sexuels inappropriés. Des 13 hommes, 6 ont communiqué avec le CIIS pour un incident lié à l'harcèlement sexuel, 5 pour des agressions sexuelles et 2 pour d'autres comportements sexuels inappropriés.

En dépit du fait que les données du CIIS indiquent qu'un pourcentage plus élevé de femmes ont signalé avoir été directement victimes de comportements sexuels inappropriés et que cette réalité est parfois perçue comme un problème féminin, le CIIS reconnaît que les hommes, tout comme les femmes, peuvent être victimes et/ou auteurs d'harcèlement sexuel et d'agression sexuelle (Carol O'Brien, 2015)<sup>4</sup>, (Kimerling, 2007)<sup>5</sup> (Berdahl, 2006)<sup>6</sup>, (Dionisi, 2014)<sup>7</sup>

---

<sup>4</sup> Carol O'Brien, J. K. (2015). Don't Tell: Military Culture and Male Rape. *Psychological Services*, vol. 12, n° 4, p. 357 à 365.

<sup>5</sup> Kimerling, R. K. (2007). "The Veterans' Health Administration and Military Sexual Trauma." *American Journal of Public Health*, p. 2160 à 2166.

<sup>6</sup> Berdahl, J. L. (2006). Workplace harassment: Double-jeopardy for minority women. *Journal of Applied Psychology*, p. 426 à 436.

<sup>7</sup> Dionisi, A. M. (2014, July). *Vicarious Exposure to Male Sexual Harassment: Correlates, Perceived Motives and Ethical Evaluations & Behavioral Responses*, Kingston, Ontario, Canada: Queen's University, p. 154.

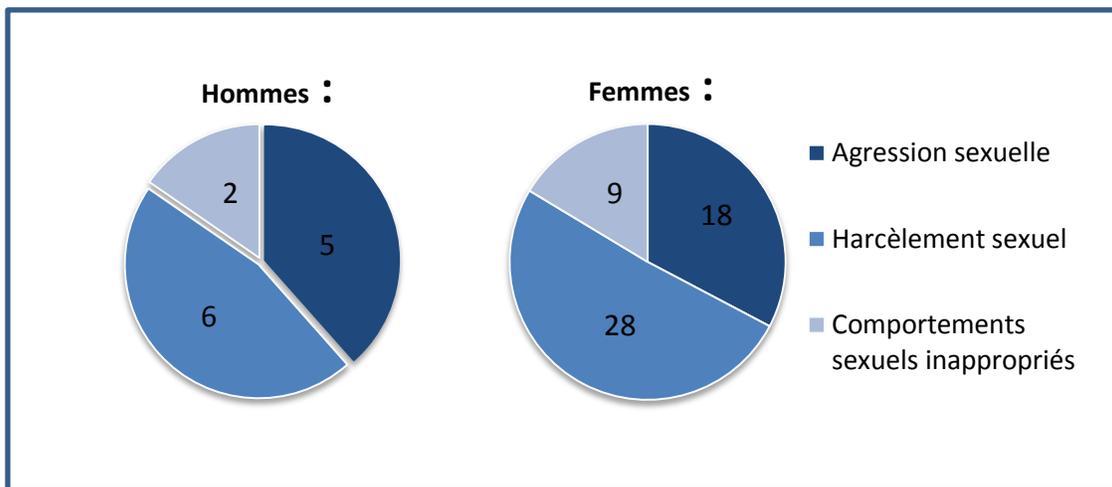
**Tableau 4 : Profil des FAC**

Sexe	1 <sup>re</sup> période visée	2 <sup>e</sup> période visée
	15 septembre au 31 décembre 2015*	1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016
Hommes	67	112
Femmes	88	92
Autre/inconnu	1	0
Membres des FAC	156	204

\*Il est impossible d'extraire le nombre de membres directement affectés par des comportements sexuels inappropriés pendant cette période initiale.

Membres <u>directement affectés</u> par des comportements sexuels inappropriés au cours des six derniers mois :	
Hommes	13
Femmes	55
Autre/inconnu	0
<b>Total</b>	<b>68</b>

**Figure 2 : Motif de la communication – Membres des FAC directement affectés**



### Aide à la chaîne de commandement

Des 204 membres ayant communiqué avec le CIIS pendant la période visée, 65 étaient membres de la chaîne de commandement et cherchaient de l'information sur les services internes ou externes disponibles et/ou cherchaient des conseils sur la meilleure façon d'appuyer les membres qui s'étaient confiés à eux directement. Cet engagement est positif et perçu comme un intérêt accru de la part de la chaîne de commandement en ce qui concerne la recherche d'information et, dans certains cas, des outils et des ressources supplémentaires visant à aider leurs subalternes. Dans certains cas, les membres de la chaîne de commandement ont demandé à parler avec l'OLPM pour obtenir de l'information sur des infractions d'ordre sexuelle.

Le CIIS offre plusieurs possibilités à la chaîne de commandement. D'abord, les conseillers peuvent leur donner de l'information et des conseils sur la façon de réagir au traumatisme sexuel et la façon d'offrir le meilleur soutien possible aux membres qui se confient directement à eux pour obtenir de l'aide concernant des comportements sexuels inappropriés. Ils sont à leur tour appuyés, car ils utilisent le CIIS de façon confidentielle comme conseiller neutre et objectif. Les membres de la chaîne de commandement peuvent aussi suggérer à leurs subordonnées de contacter le CIIS pour obtenir du soutien additionnel. Il est important de noter que le CIIS n'indique ou ne confirme à aucun moment à la chaîne de commandement qu'un membre a communiqué avec le Centre. La vie privée et la confidentialité de chacun sont respectées en tout temps.

Certains des 65 membres de la chaîne de commandement ont fourni de l'information générale au sujet de situations impliquant des comportements sexuels inappropriés qu'ils ont eu à régler. Cette information a été fournie dans un effort d'augmenter le degré de compréhension et de connaissance des comportements sexuels inappropriés au sein des FAC. Cette rétroaction améliore la capacité du CIIS de capturer les problèmes généraux et les tendances en vue d'informer les FAC sur les secteurs présentant des problèmes ou les meilleures pratiques.

## **Réussites majeures : Ce qui a été fait**

### Heures d'ouverture

Pendant la période visée, le CIIS a prolongé ses heures d'ouverture. Il est désormais ouvert de 7 h à 20 h HNE, du lundi au vendredi, afin d'améliorer l'accès des membres des FAC aux services du CIIS dans les cinq fuseaux horaires canadiens. Les membres des FAC en déploiement dans le cadre d'opérations internationales peuvent accéder aux services du CIIS par courriel ou à travers des numéros de téléphone désignés disponibles dans leur région. Le CIIS accepte aussi les appels à frais virés.

### Counseling de soutien

Pendant la période visée, le CIIS a solidifié sa structure de counseling en soutien avec des partenaires clés, dont les Services de santé des Forces canadiennes. L'impact des traumatismes sexuels, entre autres, peut gravement affecter la capacité d'une personne

à déterminer ce qu'elle doit faire, quelles questions poser ou en qui avoir confiance. Les conseillers du CIIS reconnaissent la complexité des réactions au traumatisme sexuel et ont les compétences nécessaires pour intervenir de façon appropriée.

Les personnes qui communiquent avec le CIIS peuvent parler directement à des conseillers bilingues, professionnels et ayant de l'expérience de travail auprès des FAC et des personnes victimes de traumatisme sexuel. Le fait que les militaires peuvent rester anonymes lorsqu'ils communiquent avec le CIIS contribue à créer un environnement sécurisé. Le nombre important de personnes qui hésitent, au départ, à donner des renseignements personnels ou à décrire leurs expériences, mais qui, avec le temps, que ce soit après quelques jours ou quelques semaines, ont finalement décidé de communiquer de nouveau avec le CIIS pour obtenir du soutien montre la compétence des conseillers à établir une relation de confiance.

Les conseillers donnent un counseling de soutien initial aux militaires en service soit par téléphone ou par courriel. Le counseling de soutien est défini, dans le présent contexte, comme une écoute confidentielle, active et empathique, avec la capacité d'évaluer les besoins immédiats et d'assurer une intervention en situation de crise. Les conseillers reconnaissent l'importance de valider les émotions, de reconnaître les forces individuelles ainsi que les stratégies d'adaptation. Le CIIS croit en l'importance de l'*empowerment* individuelle à travers une prise de décision éclairée.

Respecter les décisions des membres, indépendamment de ce qu'ils choisissent de faire au moment de l'incident, ce qu'ils choisissent de faire maintenant ou dans l'avenir, et reconnaissant que les choix leur appartiennent reste une partie intégrante de l'approche centrée sur le client appliqué par les conseillers du CIIS. Afin de répondre aux besoins de soutien individuels, les membres peuvent contacter le Centre aussi souvent que nécessaire.

### Accès facilité

Le protocole de confidentialité permet aux personnes qui communiquent avec le CIIS de recevoir l'information, le soutien et la validation nécessaires pour leur permettre de passer à l'étape suivante sans qu'un rapport formel soit produit. Certains, après avoir parlé pour la première fois à quelqu'un, choisissent ensuite de prendre certaines mesures en fonction de l'information reçue, et de recourir aux services de soutien de leur région, parfois même, de déposer une plainte officielle à la Police militaire.

Certains membres indiquent des obstacles, dont il est question à la rubrique *Questions et tendances*, qui peuvent les empêcher de faire une demande auprès des nombreux services déjà disponibles au sein des FAC. Le counseling de soutien est crucial pour aider à surmonter certains de ces obstacles. Le CIIS a formé des partenariats clés avec certains services internes et, avec le consentement du membre, les conseillers peuvent faciliter l'accès à ces partenaires en transférant directement l'appel à la Police militaire/Service national des enquêtes des Forces canadiennes, aux Services de santé des Forces canadiennes, à l'Aumônerie des Forces canadiennes ou à Anciens combattants Canada. La mise en place de ces partenariats est essentielle pour assurer que le CIIS soit équipé pour faciliter aux membres l'accès aux services disponibles.

### Officier de liaison de la Police militaire

Le fait de vivre des émotions intenses en même temps que les conséquences du signalement d'une agression sexuelle alléguée peut être intimidant, particulièrement pour les membres qui vivent un incident traumatisant dans l'environnement même où ils devraient se sentir le plus en sécurité.

Depuis la création du Centre, un Officier de liaison de la Police Militaire (OLPM) a été assigné au CIIS, officialisant le partenariat avec la Police militaire/le Service national des enquêtes des Forces canadiennes et permettant d'avoir une personne-ressource unique pour les conseillers du CIIS. L'OLPM est formé en intervention policière pour les situations de traumatisme et a beaucoup d'expérience en ce qui concerne le déroulement des enquêtes d'agressions sexuelles.

Certains membres demandent que les conseillers leur fournissent de l'aide pour accéder aux services. Ils peuvent choisir de parler à l'OLPM anonymement par un transfert d'appel effectué par les conseillers. L'OLPM répond aux questions portant sur le processus d'enquête, le système de justice militaire les droits du membre et les démarches à venir s'ils choisissent de porter plainte officiellement. Le CIIS et l'OLPM, qui connaissent très bien les options existantes et le processus de plaintes officiel, aident les personnes à faire des choix éclairés et à avoir des attentes réalistes par rapport aux issues et aux délais prévus.

La réussite de partenariat entre le CIIS et l'OLPM est en grande partie le résultat d'un engagement à travailler ensemble pour surmonter les obstacles auxquels font face les membres des FAC qui veulent signaler les incidents d'inconduite sexuelle. Les avantages de cette relation font de jour en jour leurs preuves auprès des membres des FAC victimes d'inconduite sexuelle.

Du 15 septembre au 31 décembre 2015, le CIIS a facilité l'accès à l'OLPM, avec consentement, pour 23 personnes, qui ont conduit à 6 enquêtes policières pendant la période visée.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016, 31 membres des FAC ont reçu un accès facilité à l'OLPM, ce qui a mené à 18 enquêtes policières.

Au total, 24 enquêtes policières ont été menées grâce à l'accès facilité par le CIIS. Ces cas auraient pu, autrement, ne jamais être signalés.

### Réseaux

Le CIIS travaille également de concert avec d'autres partenaires internes, dont les Services de santé des Forces canadiennes et la branche de l'Aumônerie des Forces canadiennes, afin d'élaborer des protocoles de service visant à établir des rapports réciproques et à améliorer les démarches dans le système pour les membres. De plus, le Centre a communiqué avec des partenaires externes, comme le Programme d'aide

aux membres des Forces armées canadiennes (PAMFC), la Ligne d'information pour les familles (LIF) et plusieurs organismes venant en aide aux victimes d'agression sexuelle dans diverses régions.

Le CIIS continue à peaufiner, élargir et développer son répertoire de ressources et d'organisations pouvant offrir de l'aide immédiate en personne aux victimes d'agression sexuelle et de comportements sexuels inappropriés. Ces services comprennent, entre autres, des centres régionaux d'intervention en cas de viol, des services de refuge d'urgence, et des hôpitaux qui effectuent les examens médico-légaux en cas d'agression sexuelle (Sexual Assault Forensic Examination, SAFE)<sup>8</sup>. Ces partenariats et la mise à jour régulière du répertoire sont essentiels pour offrir l'assistance dont les membres des FAC ont besoin.

## **Enjeux et tendances**

Étant donné que le CIIS ainsi que le nouveau système de gestion des cas sont en fonction depuis peu, il est prématuré de formuler des tendances générales à partir des données quantitatives saisies au cours des derniers mois. Cela dit, les contacts du CIIS avec les membres des FAC affectés par des comportements sexuels inappropriés donnent des renseignements cruciaux permettant d'améliorer l'offre de services du CIIS ainsi que de contribuer à l'effort plus vaste des FAC visant à changer la culture et éliminer les comportements sexuels inappropriés.

Cette meilleure compréhension acquise grâce aux interactions directes avec les membres des FAC et l'expérience professionnelle des conseillers ont permis au CIIS de contribuer au développement de l'éducation et de la formation des FAC en ce qui concerne les comportements sexuels inappropriés. De plus, les problèmes suivants ont été identifiés dans le contexte d'informer les FAC sur les comportements sexuels inappropriés.

### Obstacles au signalement et/ou à la recherche de soins

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016, neuf obstacles qui limitent le signalement et/ou la recherche de soins, énumérés au tableau 5, ont été identifiés par les membres des FAC. Les obstacles ont été mentionnés au total 77 fois. Certains membres pourraient avoir mentionné plus d'un obstacle au moment où ils ont communiqué avec le CIIS.

Ces obstacles pourraient être réels et/ou perçus, tel qu'il a été indiqué au moment du contact avec les conseillers. Ce ne sont pas tous les membres qui ont signalé des obstacles. Certains membres communiquent avec le CIIS pour obtenir de l'aide supplémentaire au sujet de leur plainte et/ou enquête officielle ou d'autres services. Le CIIS peut donner une rétroaction importante sur les activités de l'opération HONOUR. Une compréhension accrue des obstacles réels ou perçus qui empêchent l'accès aux

---

<sup>8</sup> Un SAFE (sexual assault forensic exam) est un examen médico-légal en cas d'agression sexuelle pratiqué par un infirmier spécialisé, une infirmière spécialisée ou un médecin en vue d'éventuellement récolter de l'ADN ou d'autres preuves physiques d'une agression sexuelle et de donner les soins médicaux essentiels.

services ou qui limitent la capacité de signalement d'un incident sexuel allégué est essentielle afin de permettre un changement culturelle

**Tableau 5 : Obstacles exprimés**

Obstacles	Nombre de mentions
Ne sait pas où trouver de l'aide	23
Manque de confiance en la chaîne de commandement pour ce problème	17
Crainte de conséquences pour la carrière	12
Crainte de représailles	11
Stigmatisation	7
Crainte d'être traité différemment des autres	2
Services de soins trop éloignés	2
Préoccupations pour l'auteur de l'infraction	2
Décision médicale	1
<b>Total</b>	<b>77</b>

<b>Définitions</b>
<i>Ne sait pas où trouver de l'aide</i> : Ne sait pas à qui s'adresser ou comment obtenir de l'aide médicale ou psychosociale et/ou les recours ou mécanismes de plainte disponibles.
<i>Manque de confiance en la chaîne de commandement pour ce problème</i> : Craint que les collègues et la chaîne de commandement ne prennent pas le problème ou la plainte au sérieux.
<i>Crainte de conséquences pour la carrière</i> : Craint que la plainte limite la progression de carrière, d'avoir une réputation de « fardeau administratif » et/ou d'être affecté ailleurs ou de ne pas pouvoir suivre un cours d'avancement de carrière.
<i>Crainte de représailles</i> : Peur que l'auteur, les pairs et/ou la chaîne de commandement va imposer des conséquences suite à une dénonciation ou ne pas avoir dénoncé assez tôt.
<i>Stigmatisation</i> : Craint d'être perçu comme une « victime » ou d'être blâmé pour ce qui est arrivé.
<i>Crainte d'être traité différemment des autres</i> : Craint d'être traité avec « des pincettes » par les collègues et la chaîne de commandement et/ou qu'ils réagissent trop intensément au problème ou à la plainte.
<i>Services de soins trop éloignés</i> : Habite à un endroit où il est difficile d'obtenir du soutien médical et/ou psychosocial.

Préoccupations de l'auteur de l'infraction : Crainte pour le bien-être ou la carrière du contrevenant.
--

<i>Décision médicale</i> : Craint d'être assujéti à des limites d'emploi pour causes médicales.
---

## Harcèlement

Plusieurs obstacles ont été indiqués au CIIS en ce qui concerne le processus de plainte en cas de harcèlement (le mécanisme visant à signaler les allégations de harcèlement sexuel), y compris un manque perçu de transparence, l'absence d'échéanciers au-delà de l'évaluation de la situation, le non-respect des échéanciers, et un manque de personnel qualifié et formé pour effectuer les enquêtes sur le harcèlement. Ces problèmes ont été identifiés par les militaires qui ont signalé du harcèlement sexuel allégué, ainsi que par les militaires de la chaîne de commandement qui, comme responsables selon la politique, doivent répondre à ces plaintes. Les précisions apportées à la politique et une meilleure formation dans les FAC devraient permettre des améliorations à la fois dans le traitement des allégations et dans les résultats pour les personnes affectés.

En mars 2016, le chef d'état-major de la défense a mandaté le vice-chef d'état-major de la défense et le chef du personnel militaire pour travailler avec le CIIS en vue de développer le concept d'un expert en matière d'e Harcèlement sexuel à l'échelle nationale, qui travaillerait au CIIS. Le CIIS travaille de concert avec les FAC pour définir le rôle de cet expert.

## Observations

La définition du succès et la valeur des services de soutien du CIIS offerts aux membres des FAC affectés par des comportements sexuels inappropriés ont plusieurs facettes. Les statistiques sont un premier outil d'évaluation, mais les données sont limitées en date du présent rapport, et il faut les interpréter prudemment, parce que le CIIS est une nouvelle organisation. Les observations suivantes reflètent les défis exprimés par les membres des FAC affectés par des comportements sexuels inappropriés et la rétroaction donnée lors de leurs interactions avec les conseillers :

- Après avoir établie une relation de confiance, certains individus ont dit au conseiller qu'il était la première personne à qui ils ont pu se confier. L'une d'entre eux n'avait jamais parlé de son expérience à qui que ce soit en 20 ans et, lorsqu'elle s'est sentie à l'aise d'en parler, les émotions étaient aussi vives que si l'incident avait eu lieu le jour précédent.
- Certains militaires ont exprimé de forts sentiments de frustration et d'impuissance parce que, selon eux « personne ne prenait leurs problèmes au sérieux ». Ils ont exprimé leur gratitude envers les conseillers, qui les ont écoutés et qui ont validé leurs émotions. Chez d'autres, les conseillers ont remarqué une diminution des réactions de détresse, notamment : pleurer, lever le ton et respirer/parler rapidement.
- D'autres avaient d'abord dit qu'ils ne savaient pas si ou comment procéder avec leur situation relié à l'inconduite sexuelle. Ils ont par la suite exprimé leur

appréciation, ayant reçu l'information nécessaire sur les options qui s'offraient à eux.

- Plusieurs membres étaient réticents à parler de l'infraction sexuelle alléguée. Après une ou plusieurs interactions avec un conseiller, ils ont repris confiance et ont choisi de parler avec l'OLPM.
- Les membres de la chaîne de commandement ont affirmé qu'ils connaissaient mieux l'impact dommageable des comportements sexuels inappropriés après leur interaction avec les conseillers, et qu'ils avaient reçu les outils supplémentaires pour réagir à de tels incidents.

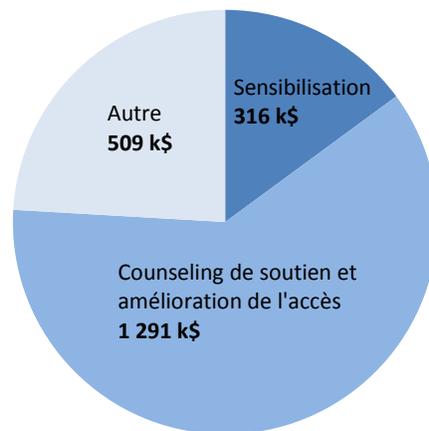
## **Transition du CIIS**

Au cours des quelques derniers mois, la direction du CIIS et son personnel ont travaillé au transfert de l'autorité administrative et financière du vice-chef d'état-major de la défense (VCEMD) en vue de créer ses propres processus et autorités administratifs comme nouvelle organisation relevant du sous-ministre. Établir la structure administrative d'une organisation est une tâche d'envergure. Le CIIS est reconnaissant d'avoir l'aide et le soutien constant du groupe du VCEMD, de même que par le personnel du bureau du sous-ministre.

Plusieurs processus administratifs ont été établis pour que le CIIS soit conforme aux politiques ministérielles et du gouvernement du Canada. Un plan de continuité des affaires a été rédigé en vue d'assurer une continuité de services aux membres des FAC si les installations du CIIS devenaient inaccessibles. De plus, les conseillers ont été pourvus des outils nécessaires pour effectuer des recherches délicates typiquement non-accessible à travers le Réseau d'information de la Défense existant.

L'attention du personnel du CIIS a été simultanément axé sur la satisfaction d'autres exigences urgentes afin d'être délégué des autorités financières. En date du 1<sup>er</sup> avril 2016, le CIIS a reçu son premier budget de 2,1 M\$.

Figure 3 : Crédits budgétaires actuels du CIIS pour l'AF 2016-2017



### Modèle organisationnel et personnel

Parce qu'il a été mis sur pied très rapidement en septembre 2015, le CIIS a embauché du personnel et des conseillers au moyen d'options de dotation à court terme, comme des affectations internes et de l'emploi occasionnel. Le CIIS apprécie la collaboration de ses partenaires internes qui ont fourni les ressources essentielles possédant les compétences nécessaires pour la création de la nouvelle organisation. Après quelques mois d'opération, le besoin d'évaluer et de stabiliser le modèle organisationnel actuel est également devenu une priorité urgente. Le CIIS tire profit des connaissances et de l'expérience accumulées au cours de ces quelques mois pour mieux comprendre les besoins des membres des FAC affectés par des comportements sexuels inappropriés, ce qui, à son tour, a permis de cerner les compétences nécessaires chez les conseillers et de consolider les services offerts.

Au cours de la période visée, l'équipe de gestion, aidée par les ressources humaines, a investi beaucoup de temps et d'effort pour cerner les activités clés de chaque poste au sein du CIIS. Pour certains postes comme dans le domaine des communications et du soutien administratif ou de programme, le CIIS a pu utiliser des descriptions de poste collectives afin de procéder aux déploiements ou aux affectations. Étant donné le caractère unique des services offerts par le CIIS au sein des FAC, du MDN et de la fonction publique en général, cependant, il a fallu créer et classifier de nouvelles descriptions de poste pour les rôles de conseiller, de conseiller principal et de chef d'équipe.

Pour se préparer à la prolongation des heures d'ouverture, le CIIS a effectué une analyse des exigences en matière de ressources et a réussi à embaucher des conseillers supplémentaires possédant les compétences nécessaires de même que d'autres membres du personnel permettant d'assurer une transition fluide. Le CIIS a effectué d'énormes progrès pour augmenter et stabiliser ses effectifs. Au cours de la période visée, le CIIS comprends 16 membres du personnel civils ainsi que 3 officiers

de liaison militaire qui agissent comme officiers de liaison militaire entre le CIIS et les FAC.

L'équipe de liaison militaire n'a pas accès aux renseignements confidentiels saisis par les conseillers du CIIS.

### Système de gestion des cas

Depuis sa mise sur pied, le CIIS a consacré beaucoup de temps et d'efforts, en collaboration avec une équipe du bureau du sous-ministre adjoint (gestion de l'information), au développement d'un système de gestion des cas plus robuste. Étant donné son ouverture rapide, le CIIS a commencé en utilisant un outil de collecte de données rudimentaire. Le système était hébergé dans un environnement protégé, mais son utilité était limitée. Une compréhension accrue des besoins des militaires et du processus de prestation des services a été essentielle à l'introduction et au développement d'un nouveau système de gestion des cas. L'information disponible grâce au nouveau système est un atout pour les FAC, car elle permettra d'identifier des tendances. Le nouveau système est opérationnel depuis le 12 mai 2016.

### Gouvernance

Au cours des six derniers mois, le CIIS a renforcé plusieurs éléments clés de sa gouvernance. L'autorité décisionnelle du CIIS, une organisation distincte des FAC et relevant du Ministère de la Défense nationale, est le sous-ministre. Cela dit, le sous-ministre doit exercer cette autorité avec les meilleures informations et avec l'assurance que toutes les options pertinentes ont été prises en compte et que les parties prenantes ont été consultés et sont en accord. Par conséquent, le CIIS doit utiliser des mécanismes officiels pour garantir que les consultations ont eu lieu et que ses services et son modèle opérationnel répondent aux exigences de l'organisation. Une forte gouvernance garantira que le CIIS peut réagir aux besoins des FAC en sa capacité d'organisation de soutien aux victimes et harmoniser ses services avec les pratiques usuelles du domaine.

Le CIIS recevra des conseils de deux entités séparées, qui figureront principalement dans les recommandations faites au sous-ministre. La première entité est interne. Il s'agit du Conseil de gestion du personnel des Forces canadiennes (CGPFC), qui examine les enjeux et les plans en matière de gestion du personnel militaire, et formule des conseils à la haute direction. Parce que le Centre a pour mandat d'offrir des services aux membres des FAC, le CGPFC doit transmettre ses connaissances en matière d'enjeux et de tendances concernant les effectifs des FAC et formuler des conseils liés aux développements en cours et à la mise en œuvre des plans futurs. Bien qu'il soit distinct des FAC, le CIIS doit répondre aux besoins de ses membres. Le sous-ministre et le chef d'état-major de la Défense s'entendent sur le fait que le CGPFC est effectivement en mesure de garantir que le CIIS puisse offrir les services qui répondent aux besoins des FAC.

La deuxième entité devra être un conseil externe constitué d'experts dans le domaine de l'inconduite sexuelle. Des experts seront recrutés dans le domaine universitaire, les services aux victimes ou représentant d'autres organismes en uniforme. Au courant de la prochaine année, le conseil externe donnera des conseils au CIIS et formulera des conseils au sous-ministre en ce qui concerne les meilleures pratiques en matière de soutien aux victimes et de l'inconduite sexuelle.

## Promotion et sensibilisation

Le CIIS a le mandat unique d'offrir du soutien aux membres des FAC affectés par l'inconduite sexuelle. Il est essentiel que les membres des FAC qui communiquent avec le Centre comprennent bien ce qu'il peut leur offrir pour répondre à leurs besoins.

### Promotion

Bien que des infographies et le contenu aient été conçus pour le Web et les médias sociaux, le CIIS reconnaît la nécessité d'élargir sa campagne de sensibilisation dans l'ensemble des FAC. En raison de la nature délicate de la question, du vaste territoire dans lequel les militaires travaillent et habitent, et du fait que les formations et les unités passent beaucoup de temps en exercices de terrain, le CIIS a utilisé des affiches et des cartes postales comme moyen plus traditionnel de communication. À cet effet, ce printemps, le Centre a conçu et distribué environ 6 000 cartes postales dans tout le Canada.

Centre  
d'intervention  
SUR L'INCONDUITE SEXUELLE

Des conseillers  
pour  
vous  
appuyer

**1-844-750-1648**  
Canada.ca/centre-intervention-inconduite-sexuelle-defense

Nous faisons preuve de compassion    Nous sommes à l'écoute    Nous respectons la confidentialité  
Nous expliquons vos options    Nous facilitons l'accès aux services    Nous soutenons votre décision

Opération HONOUR  
LEADERSHIP  
RESPECT et HONNEUR

Visites dans des bases et briefings

En mai et juin 2016, le personnel du CIIS a organisé plusieurs assemblées générales et briefings, comme l'indique le tableau ci-dessous.

<b>Date</b>	<b>Endroit</b>	<b>Visites dans des bases et briefings</b>
9 mars	Ottawa (Ontario)	Symposium des adjudants-chefs du VCEMD
5 et 6 mai	Edmonton (Alberta)	Visite de la BFC Edmonton – Assemblée générale (Tous les grades)
		Visite de la BFC Edmonton – Conseil de la 3 <sup>e</sup> Division canadienne
11 mai	Ottawa (Ontario)	Aumôniers des FAC et autres – Professionnels en relation d'aide
11 au 13 mai	Petawawa (Ontario)	Visite de la BFC Petawawa – Assemblée générale (Tous les grades)
		Visite de la BFC Petawawa – Briefing des commandants
16 et 17 mai	Kingston (Ontario)	Visite de la BFC Kingston – Assemblée générale (Tous les grades)
		Visite de la BFC Kingston – Briefing des commandants
24 au 26 mai	Gagetown (Nouveau-Brunswick)	Visite de la BFC Gagetown – Assemblée générale (Tous les grades)
		Visite de la BFC Gagetown – Briefing des commandants
30 et 31 mai	Montréal (Québec)	Visite de la BFC Montréal – Assemblée générale (Tous les grades)
		Visite de la BFC Montréal – Briefing des commandants
30 et 31 mai	Valcartier (Québec)	Visite de la BFC Valcartier – Assemblée générale (Tous les grades)
		Visite de la BFC Valcartier – Briefing des commandants

Ces briefings ont permis au CIIS de communiquer directement avec plus de 3500 membres des FAC et équipes de commandement pour leur faire connaître le Centre et ses services, et recevoir une rétroaction constructive pour élaborer ses futurs plans. Les interactions en personne avec les membres des FAC se sont révélées bénéfiques pour éduquer, pour briser les mythes sur certains aspects de l'inconduite sexuelle et pour gérer les attentes concernant les services offerts. Tout comme ces visites sont importantes pour les membres afin de mieux comprendre les services du CIIS, le CIIS reçoit également des informations précieuses lors d'interactions avec les membres, tant en contexte formel qu'informel.

## **Initiatives futures et considérations essentielles**

### **Accent sur l'évolution du modèle opérationnel**

Le CIIS s'engage à atteindre son modèle opérationnel final d'ici juillet 2017. C'est pourquoi la deuxième moitié de 2016 sera cruciale pour la planification, le développement et la mise en œuvre d'un modèle de services complet. Le CIIS a été ouvert rapidement et des progrès ont été réalisés dans la stabilisation de l'organisation avec la dotation des conseillers qualifiés. Une consultation et un examen supplémentaire sont nécessaires pour s'assurer qu'il offre tout l'éventail de services nécessaires pour répondre aux besoins des membres des FAC.

Le CIIS entreprendra deux initiatives au cours de la prochaine période visée. Un groupe de travail sera tout d'abord formé pour développer et explorer entièrement le chemin à venir en ce qui concerne les éléments clés de son modèle de prestation de services. Le CIIS utilisera ensuite ses nouvelles entités de gouvernance, le CGPFC interne et le nouveau conseil externe pour obtenir des avis et conseils sur la façon de peaufiner son modèle opérationnel et sur les meilleures pratiques à mettre en œuvre. Ces recommandations et les implications financières et de ressources qui s'y rattachent seront présentées au sous-ministre pour qu'il prenne des décisions à leur sujet.

Voici quelques-uns des éléments clés qui feront l'objet de considérations et de consultations futures.

#### Services liés au mandat

En raison des problèmes cernés dans le processus de plaintes pour harcèlement dans les FAC, le CIIS mettra sur pied une unité experte sur la question du harcèlement sexuel. Le Centre en est seulement au début de la conceptualisation, et l'unité deviendra la ressource clé des plaignants potentiels ainsi que des membres de la chaîne de commandement pour discuter des options à leur disposition, recevoir des conseils et de l'aide, ainsi qu'effectuer le suivi des progrès.

#### Modèle opérationnel

Le CIIS évaluera l'impact opérationnel de fournir une prolongation des heures, au-delà de son horaire actuel (7 h à 20 h HNE). Il étudiera la possibilité d'élargir sa clientèle, ainsi que d'installer des points de service décentralisés du CIIS. Tous ces éléments feront l'objet d'une étude approfondie par un groupe de travail.

D'ici la fin du mois d'août 2016, l'organisation déménagera, ce qui donnera au CIIS plus d'espace et une zone opérationnelle plus distincte et protégée pour les conseillers. Cela permettra à l'équipe de liaison militaire du CIIS d'être hébergée au Centre, car elle pourra être physiquement et fonctionnellement séparée des conseillers civils donnant des services confidentiels.

### **Stratégie générale de communication et de sensibilisation**

Le CIIS continuera d'élargir la portée de sa campagne de sensibilisation. Pour être efficaces, les membres des Forces armées canadiennes de tous les environnements,

peu importe où ils travaillent, dans des bases, des opérations nationales ou internationales, des unités de réserve, doivent savoir comment accéder au CIIS en cas de besoin. De la même façon, la chaîne de commandement doit connaître les services offerts et avoir suffisamment confiance en eux pour conseiller à leurs membres de communiquer avec le CIIS au besoin et pour eux-mêmes y chercher conseil, s'ils se doivent gérer une situation dans le cadre de leur mandat. A cet effet, le CIIS fera des efforts concertés pour visiter d'autres installations à travers le Canada pour mener des assemblées générales avec les membres des FAC et des séances d'information au plus grand nombre d'équipes de commandement que possible.

Le principal défi en matière de communication pour le CIIS est la sensibilisation : faire connaître le Centre, son mandat auprès des membres des FAC, l'expertise de son personnel professionnel ainsi que son réseau de partenaires internes et externes. Les assemblées générales organisées dans les bases/escadres permettent d'échanger directement avec les membres des FAC et se sont révélés un bon moyen de les sensibiliser. Le CIIS travaillera de concert avec les FAC pour recommencer à organiser des visites et des briefings avec les militaires dans divers sites partout au Canada à l'automne 2016. Le CIIS doit augmenter sa visibilité auprès du public interne et du public externe en élaborant davantage ses stratégies à court terme et à long terme, qui se concentreront sur des produits imprimés, une présence sur le Web, y compris dans les médias sociaux, ainsi que les activités de sensibilisation.

## **Rapports sur le rendement**

Les rapports sur le rendement sont critiques pour déterminer et évaluer les jalons du CIIS, pour donner des mises à jour sur les progrès et pour effectuer les ajustements nécessaires. Le nouveau système de gestion des cas permettra de le faire. Le CIIS continuera à produire un rapport semestriel pendant qu'il progresse vers sa maturité organisationnelle.

## **Conclusion**

La création du CIIS est en réponse à une recommandation centrale du rapport Deschamps. L'une de ses fonctionnalités essentielles est son positionnement externe par rapport à la chaîne de commandement militaire, qui offre aux victimes un service confidentiel unique lorsqu'elles doivent faire face à des problèmes liés à des comportements sexuels inappropriés. En effet, le CIIS permet aux membres des FAC de chercher l'information ou le soutien dont ils ont besoin sans qu'un rapport officiel soit systématiquement produit. La confidentialité et la protection des renseignements personnels pour les membres sont les piliers du CIIS et resteront au cœur des initiatives prises par le CIIS alors qu'il progresse vers son modèle opérationnel final. La confidentialité et la protection de l'information personnelle des membres sont fondamentales pour le CIIS et demeureront à la pointe de son initiative à mesure qu'elle progresse vers son modèle opérationnelle finale.

Le CIIS s'efforce continuellement d'améliorer la qualité des réponses, l'accès aux services et le niveau de soutien offerts et donnés aux membres des Forces armées canadiennes. De plus, cette nouvelle organisation demeure déterminée à collaborer avec les partenaires des FAC dans le contexte et la continuité de l'opération HONOUR et de fournir un aperçu des enjeux et des tendances observées lors des interactions quotidiennes avec les personnes victimes de comportements sexuels inappropriés. Une importante stabilité a été atteinte sur le plan de la structure organisationnelle et de la prestation des services. Il s'efforcera désormais de s'assurer qu'il dispose de l'éventail de services nécessaires ainsi que du plan de mise en œuvre adéquat pour les offrir.

**Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle**

Du lundi au vendredi

De 7h 20 h (HNE)

1-844-750-1648 (Amérique du Nord)

613-996-3900 (Appels à frais virés)

DND.SMRC-CIIS.MDN@forces.gc.ca